



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 02/02/2016	Dossier complet le 02/02/2016	N° d'enregistrement F08416P1294

1. Intitulé du projet

LIMONEST - ILOT DE LA PLANCHA
Aménagement des voiries et espaces publics

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom OUDJERIT

Prénom MARIE-LAURE

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

METROPOLE DE LYON

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

GERARD COLLOMB, Président de la Métropole de Lyon

RCS / SIRET 200 046 977 00019

Forme juridique Collectivité Territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6°d)	Voirie sens unique d'une longueur de 200 m environ et d'une largeur de 12 m environ.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

- Requalification de la rue Doncaster.
- Requalification et aménagement de cheminements piétons.
- Aménagement d'un bassin de rétention des eaux pluviales.
- Création d'une aire de jeux pour enfants et espaces de proximité.

Des stationnements seront créés le long des voies avec aménagement cyclable et trame arborée.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet de requalification de l'îlot de la Plancha sont les suivants :

- revitaliser le centre bourg de Limonest sans dénaturer le caractère villageois et les qualités patrimoniales
- intégrer une nouvelle offre multifonctions (logements, commerces, services)

Les objectifs de l'aménagement des voiries et des espaces publics seront les suivants :

- affirmer la rue de Doncaster comme une voie publique du centre bourg permettant de desservir les nouvelles constructions et offrant des places de stationnement.
- Offrir des espaces piétonniers sécurisés et des espaces verts de proximité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le chantier de réalisation des voiries et espaces publics se déroulera sur plusieurs années et en plusieurs phases liées au développement des constructions.

Le phasage prévisionnel est le suivant :

- Conception des voiries et espaces publics entre début 2017 et fin 2017.
- Réalisation d'une première phase de travaux d'aménagement en 2019 et 2020 (livraison des premiers programmes immobiliers fin 2019 / début 2020).
- Achèvement des travaux d'aménagement en fonction des dernières livraisons des programmes immobiliers jusqu'à 2022 (livraison du dernier îlot entre 2021 et 2022).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les voiries et espaces publics seront gérés par les collectivités. Il s'agit d'une rue existante reconfigurée, d'un mail piétonnier et de cheminements piétons sécurisés de type centre ville permettant de desservir les immeubles et équipements publics (crèche, école, salle des fêtes) et également d'un bassin paysager de type jardin de proximité. Ces équipements pourraient générer des bruits liés à la circulation automobile et à la fréquentation piétonne, cependant il s'agit de voirie de desserte interne à l'opération, de faible trafic et à la vitesse limitée.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'ensemble du projet Îlot de la Plancha devrait être soumis aux procédures administratives suivantes :

- Déclaration préalable de division
- Déclaration d'intérêt général (avec enquête publique)
- Permis de démolir
- Permis de construire des différentes constructions
- Dossier Loi sur l'eau (dossier de déclaration)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale du projet d'espaces publics	6 300 m ²
- dont voie de Doncaster reconfigurée et stationnement	4 000 m ²
- dont jeux pour enfants	140 m ²
- dont mail piétonnier et parvis salle des fêtes	860 m ²
- dont rétention paysagère et espaces verts	1 300 m ²
* longueur de la rue de Doncaster	200 ml
* largeur de la rue Doncaster	12 ml

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹
Îlot de la Plancha Rue Doncaster, Avenue Général de Gaulle, Route de Saint Didier 69760 LIMONEST	Long. <u>4</u> ° <u>77'</u> <u>29"</u> <u>79</u> Lat. <u>45</u> ° <u>83'</u> <u>47"</u> <u>76</u>
	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :
	Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___
	Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___
	Communes traversées : LIMONEST

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? _____

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Un programme de travaux, d'aménagements ou d'ouvrages est constitué par des projets de travaux, de constructions et d'aménagement réalisés par un ou plusieurs maîtres d'ouvrages et constituant une unité fonctionnelle. Le programme se compose de 5 400 m² de logements (environ 65 logements), dont 30% de logement social, d'un pôle médical de 320 m² et 750 m² de commerces. Ce programme sera desservi par les voies existantes, la rue Doncaster reconfigurée et les espaces piétonniers aménagés. Ces espaces publics seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage Métropole de Lyon.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- Site en partie occupé par du bâti ancien rural ou dégradé, des garages (partie haute).
- La partie basse du site est occupée par un parking de surface.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui X Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- DTA de l'aide métropolitaine lyonnaise et SCOT de l'agglomération lyonnaise.
 - PLU de la Métropole de Lyon, opposable depuis le 11 juillet 2005 (dernière version : modification n° 11 arrêtée le 29/06/2015 opposable le 10/08/2015), révision du PLU-H en cours.
 - le projet s'inscrit au sein des zones suivantes : UA2a-p, avec des marges de recul sur le route de Saint Didier, la rue Doncaster, le futur mail piétonnier ainsi qu'une orientation d'aménagement OAQS.
- La partie basse du site en zone USP évoluera dans le cadre de la révision du PLU-H.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet peut être source de bruits mais de manière très limitée compte tenu de la faible ampleur du projet de construction. Par ailleurs, le bruit sera atténué par la conception de la voie et la limitation de la vitesse.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, seulement, la réalisation de terrassement peut être à l'origine de vibrations.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase gestion, il n'y aura pas de vibrations notables.

Pollutions	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est à ce jour éclairé. Le projet prévoit l'aménagement de nouveaux espaces publics qui seront éclairés. Des émissions lumineuses nouvelles seront donc générées. Toutefois, le parti voulu par la maîtrise d'ouvrage est un éclairage "rationalisé" destiné à conférer un sentiment de confort, de sécurité et de sûreté.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les voiries engendreront une desserte automobile et l'émission de rejets polluants nouveaux. L'augmentation de la fréquentation automobile reste toutefois limitée, s'agissant d'une circulation interne de quartier avec un programme de construction relativement faible.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va permettre de diminuer la surface imperméabilisée (environ 300 m²). Un bassin de rétention paysager sera réalisé afin de résoudre les dysfonctionnements actuels de gestion des eaux pluviales.
	Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la phase chantier des voiries et espaces publics seront produits des déchets de chantier. Ceux-ci seront limités et traités conformément à la réglementation dans le domaine. En phase chantier, il n'y aura pas de production de déchets notable.
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit la démolition de deux bâtiments qui ne présentent pas d'intérêt patrimonial et qui de surcroît posent des problèmes structurels. Le projet prévoit en revanche de préserver le bâti remarquable et l'harmonie du tissu urbain traditionnel. Il prévoit également la création de nouveaux espaces verts de proximité, notamment autour du ruisseau de Rochecardon redécouvert. Enfin, les voies sur les les balmes seront préservées et mises en valeur.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La recomposition de l'îlot de la Plancha entraînera de nouveaux usages mais assez limités compte tenu du programme de construction assez faible : 65 logements nouveaux, 3 nouvelles cellules commerciales et un pôle médical. Ce projet va toutefois permettre de renforcer l'intensité du centre bourg et favoriser les usages de proximité tout en respectant le cadre environnant.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les sensibilités notables du site sont les suivantes :

- Sensibilité environnementale : le projet ne paraît pas avoir d'impacts notables sur l'environnement car il s'agit essentiellement d'un projet de requalification d'espaces publics existants. Les nouveaux espaces aménagés (cheminements piétons, espaces d'agrément de proximité) vont notamment permettre de réduire les surfaces imperméabilisées, améliorer la gestion des eaux pluviales et faciliter les liens entre les différents équipements communaux.

- Sensibilité paysagère / bâti : le projet prévoit de nouvelles constructions.

Néanmoins, celles-ci se feront dans le respect du bâti patrimonial existant : harmonie des hauteurs, travail d'insertion par rapport à la topographie, morphologique diversifiée. Les espaces de proximité viendront agrémenter les lieux (espaces verts, mail piéton). Les vues sur les balcons seront mises en valeur.

La Métropole est sensible à la prise en compte des sensibilités du site en dehors de toute procédure administrative spécifique. Par ailleurs, cette démarche sera conduite jusqu'à la réalisation du projet.

Elle guidera le choix des équipes de maîtrise d'oeuvre pour la conception et la réalisation des espaces publics et de l'opérateur pour la réalisation du projet de construction. Seront privilégiées, les équipes qui auront une approche sensible du paysage et de l'environnement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

LYON

le,

2/02/2016

Signature



Métropole de Lyon
 Délégation au Développement Urbain et Cadre de Vie
 Direction de l'Aménagement
 CS 33569 - 20, rue du Lac
 69505 Lyon cedex 03